

# UTILISATION DES DRAPEAUX

## Dans les disciplines Vitesse



**NATIONAL PRÉSENTÉ DEPUIS LE VEHICULE DE DIRECTION DE COURSE :**  
Fermeture de la piste aux non-compétiteurs.

**NATIONAL (AGITÉ) :** Signal du départ de la course. Lorsqu'un circuit est équipé de feux de départ, le Directeur de Course doit impérativement les utiliser. Ce n'est qu'en cas de défaillance des feux ou lors des épreuves d'endurance que ce drapeau peut être utilisé.



**VERT (FIXE) :** La piste est libre de tout danger. Ce drapeau doit être présenté lors du premier tour des essais, du tour de reconnaissance, du tour de chauffe ainsi qu'au poste suivant un drapeau jaune.



**DRAPEAU ROUGE (AGITÉ) OU FEU ROUGE (FIXE) :** Arrêt de la course ou des essais. Le pilote doit rejoindre son stand à vitesse réduite. Ce drapeau est à disposition du Directeur de Course et des Chefs de Poste et ne peut être présenté que sur ordre du Directeur de Course.



**JAUNE (AGITÉ) :** Danger sur cette section de la piste, les pilotes doivent ralentir et être prêts à s'arrêter. Il est interdit de dépasser sous le drapeau jaune. Lors du tour d'inspection, il doit être présenté par le signaleur à l'endroit où il opérera pendant la course.



**JAUNE AVEC BANDES VERTICALES ROUGES (FIXE) :** Changement d'adhérence. Surface glissante quelle qu'en soit la cause. En cas de chute, si la machine est tombée sur la piste, même si elle a continué sa course dans le bac à graviers, présentation du drapeau jaune à bandes rouges simultanément avec le drapeau jaune, il sera retiré dès que le Chef de Poste aura vérifié qu'il n'y a pas de changement d'adhérence dû à la chute.



**BLEU (AGITÉ) :** Signal de dépassement. Un coureur plus rapide cherche à vous dépasser, laissez le passage. Ce drapeau est un signal d'information, dont la présentation ou la non présentation n'engage pas la responsabilité des Commissaires de Piste. Il peut être également présenté simultanément avec



le drapeau à damier si le pilote de tête est sur le point de dépasser un pilote attardé lors de l'arrivée d'une course, il signale au pilote attardé qu'il a encore un tour à effectuer.

**BLANC (AGITÉ) :** Le drapeau doit être présenté quand un véhicule lent emprunte la piste, le dépassement du véhicule lent est autorisé. Le dépassement entre pilotes est interdit.



**BLANC AVEC UNE CROIX DE SAINT-ANDRÉ ROUGE (FIXE) :** Il est présenté sur ordre de la Direction de Course lorsqu'il commence à pleuvoir en un point du circuit, si la pluie s'intensifie il sera accompagné du drapeau jaune à bandes rouges.



**ROUGE AVEC UNE CROIX DE SAINT-ANDRÉ BLANCHE (FIXE) :** Le drapeau doit être présenté quand un safety-car emprunte la piste, le dépassement du safety-car est interdit. Le dépassement entre pilotes est interdit.



**NOIR AVEC UN DISQUE ORANGE (FIXE) :** Le coureur doit quitter la piste le plus rapidement possible. Ce drapeau est à disposition du Directeur de Course et des Chefs de Poste. Il ne peut être présenté que sur ordre du Directeur de Course.



**NOIR ACCOMPAGNÉ D'UN NUMERO (FIXE) :** Signal d'arrêt pour le motocycle portant ce numéro. Le pilote doit rentrer aux stands et ne pourra plus repartir.



**A DAMIERS NOIRS ET BLANCS (AGITÉ) :** Fin de la course ou des essais.

**A DAMIERS NOIRS ET BLANCS PRÉSENTÉ DEPUIS LE VEHICULE DE DIRECTION DE COURSE :** Ouverture de la piste aux non-compétiteurs.

*Les dimensions des drapeaux doivent être d'environ 800 x 1000 mm.*

*Pour les épreuves se déroulant la nuit, des panneaux rétro-réfléchissants de couleurs identiques remplaceront les drapeaux.*